

COMITE SYNDICAL

Séance du 16 juin 2025

ADDITIF

RAPPORT DE PRESENTATION

RAPPORTEUR : Thomas VATEL

Objet : Motion pour le maintien du service d'urgences de nuit de l'hôpital de Magny-en-Vexin

Prenant en considération l'annonce de la Direction de l'hôpital NOVO de fermeture du service des urgences de nuit de l'hôpital de Magny-en-Vexin le 1^{er} janvier 2026,

et considérant que :

- Le projet de charte « horizon 2040 » du Parc naturel régional du Vexin français prévoit dans la mesure 3-1 disposition 3, la nécessité d' « Assurer un bon maillage territorial en termes de services aux personnes vulnérables, prioritairement pour la santé et les démarches du quotidien »
- le service des urgences de l'hôpital de Magny-en-Vexin est quotidiennement fréquenté par des patients en demande de soins, venus, non seulement des communes du territoire de la Communauté de communes mais également des départements limitrophes,
- la présence d'un médecin urgentiste est nécessaire la nuit,
- une telle décision aurait pour conséquences d'engorger le service des urgences de l'hôpital de Pontoise déjà saturé et de rallonger les distances pour les services du SMUR et des pompiers,
- l'absence d'un service des urgences à l'hôpital de Magny-en-Vexin dérogerait à la règle de proximité d'un tel service qui doit être situé à moins de 30 minutes de tout patient,
- la disparition de ce service mettrait en danger le service public hospitalier en milieu rural et ne respecterait pas l'égalité d'accès à des soins de qualité,

émet, à l'unanimité, le vœu d'abandon immédiat du projet de cessation des activités d'urgences de nuit de l'hôpital de Magny-en-Vexin et exige son maintien pour la pérennité du droit à l'accès aux soins et à la santé pour tous.

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Benjamin DEMAILLY,
Président du Parc